



CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE 2020
DANS LE CADRE DU
FESTIVAL DES NEIGES DE L'ANCIENNE-LORETTE

VOLET PARTICIPATION



Organisé par la Ville de L'Ancienne-Lorette

Les 14 et 15 février 2020

Responsable du concours : Frédéric Roy, régisseur sportif

Tél. : 418 614-1907 p.222 — Cell. : 418 928-2723

Courriel : FRoy@lancienne-lorette.org



CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE

VOLET PARTICIPATION

DOCUMENT DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION

Thématique du concours de 2020 : Un zoo la nuit !

SITE DU CONCOURS : parc de la Rivière (1307, rue des Loisirs Est, L'Ancienne-Lorette)

Dates : vendredi 14 février et samedi 15 février 2020

1.1 ACTIVITÉ

Organiser un concours de sculpture sur neige dans le but d'animer la Ville de L'Ancienne-Lorette durant la période hivernale.

1.2 OBJECTIFS

- Créer une activité sociale hivernale et promouvoir l'esprit familial;
- Soutenir l'émergence d'une relève dans le domaine de la sculpture sur neige;
- Sensibiliser nos citoyens et le public québécois à la forme d'expression artistique qu'est la sculpture sur neige.

1.3 OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Favoriser les rencontres entre les membres des équipes du volet Participation ainsi que ceux du volet de la Relève réservé aux élèves de secondaire 3 à 5.

1.4 MODALITÉS

Pour vous inscrire, vous devez :

- Remplir la fiche « **INSCRIPTION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE** » du volet **PARTICIPATION**, disponible à la fin du présent document;
- Joindre à la fiche d'identification un croquis de l'œuvre qui sera réalisée durant la fin de semaine (esquisse ou maquette). Il est entendu que des modifications peuvent être apportées au projet initial;
- Faire parvenir votre inscription au plus tard le 22 janvier 2020 par courriel, à FRoy@lancienne-lorette.org, ou par télécopieur, au 418 614-2256.
- Les équipes de sculpteurs sont formées de trois (3) participants, dont un capitaine. Un quatrième équipier substitut devra être inscrit pour remplacer un participant si requis. Le substitut devra par le fait même compléter l'épreuve.

1.5 LE CONCOURS COMPORTE DEUX VOLETS

1. Volet de la Relève

- Réservé aux élèves de secondaire 3 à 5

2. Volet Participation

- Ouvert à tous

1.6 DURÉE DE L'ACTIVITÉ

Du vendredi 14 février 2020, de 13 h à 23 h, au samedi 15 février 2020, de 8 h à 15 h. La remise des prix se fera le samedi à 16 h 15 sur la scène du Festival des neiges. **Notez que le souper du vendredi 14 février et le dîner du samedi 15 février seront offerts gratuitement à tous les participants du Concours.**

1.7 EXÉCUTION DE L'ŒUVRE

- Seuls les trois membres sculpteurs de l'équipe peuvent participer à la réalisation de l'œuvre;
- L'équipe doit réaliser l'œuvre durant la période prévue plus haut et est considérée comme terminée le samedi à 15 h;
- L'utilisation maximale du bloc de neige dans la masse et dans le volume est requise;
- Le bloc de neige doit être sculpté dans son ensemble à la manière d'un rond de bosse et non d'un bas-relief sur les quatre faces;
- Les colorants et structures de soutien ne sont pas autorisés;
- Les œuvres peuvent être monolithiques ou composées d'éléments séparés;
- Lors de l'exécution de l'œuvre, le responsable du concours pourra en tout temps, s'il y a du danger, aviser l'équipe d'arrêter l'exécution de sa sculpture ou demander de la modifier en cas d'un trop grand risque d'affaiblissement ou de chute d'une partie de l'œuvre. Si après le premier avertissement l'équipe ne se conforme pas aux recommandations du responsable du concours, celle-ci sera automatiquement disqualifiée.

1.8 BLOC DE NEIGE

- Chaque équipe disposera d'un bloc de neige d'environ 1,2 m de long, par 1,5 m de large, par 2 m de haut;
- Les emplacements seront identifiés au nom des sculpteurs dès le vendredi, 13 h.

1.10 MATÉRIEL

Les participants devront fournir leurs outils : pelle pour dégager les blocs de neige au sol, couteaux, machettes, haches, scie manuelle ainsi que tout autre outil servant à racler. Vous devez aussi apporter votre escabeau. **L'utilisation de tout instrument mécanique, électrique ou produisant une flamme est strictement interdite.**

1.11 CRITÈRES DU JURY

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Créativité 50 %

- Originalité dans le développement de l'œuvre;
- Équilibre des masses et des volumes, des pleins et des vides;
- Défi de réalisation;
- Harmonie de l'ensemble.

Technique 50 %

- Respect de la matière;
- Utilisation maximale du cube;
- Technique de la taille directe et qualité des assemblages;
- Respect du projet présenté.

1.12 LES PRIX ATTRIBUÉS AU VOLET PARTICIPATION

Trois prix attribués au volet Participation

La première position se verra attribuer le trophée de la sculpture gagnante, une bourse de 200 \$ et une médaille d'or pour chaque membre de l'équipe. Les membres de l'équipe arrivant en deuxième et troisième positions recevront une médaille d'argent ou de bronze, selon le cas.

Certificats-cadeaux pour l'ensemble des sculpteurs

Une vingtaine de certificats-cadeaux seront tirés parmi tous les sculpteurs.

Bonne chance à tous!!!



Ville de
L'Ancienne-Lorette
On est unique

CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE

FESTIVAL DES NEIGES ORGANISÉ PAR LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE - VOLET PARTICIPATION

Nom de l'adulte accompagnateur : _____

Téléphone : _____

CAPITAINE DE L'ÉQUIPE

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

COEQUIPIER 1

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

COEQUIPIER 2

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

SUBSTITUT

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

N.B. Chaque membre mineur de l'équipe doit fournir une autorisation parentale écrite.



CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE

FESTIVAL DES NEIGES ORGANISÉ PAR
LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise, par la présente, mon enfant _____

Prénom et nom (en lettres moulées)

à participer au Concours de sculpture sur neige ayant lieu à L'Ancienne-Lorette
les 14 et 15 février 2020.

PERSONNE À JOINDRE
EN CAS D'URGENCE :

Nom : _____
(en lettres moulées)

Tél. : _____

Prénom et nom du parent (en lettres moulées)

Signature du parent

Date